

1. Le contrat :

Juste un formulaire à remplir pour mieux vous servir et vous connaître.

Ce contrat est obligatoire pour l'aide à l'APA (aide pour les personnes de plus de 60 ans)

Vous pouvez annuler ce contrat sur simple appel téléphonique à tout moment

2. La commande de repas :

Vous pouvez commander par téléphone 48 heures avant chaque jour ouvrable au 05/46/33/64/21 de 9h à 17 heures.

3. Annulation de repas :

Vous pouvez annuler votre repas 48 heures avant chaque jour ouvrable sur simple appel téléphonique au 05/46/33/64/21 entre 9h et 17 heures, au delà votre repas vous sera facturé. Lorsque vous souhaitez arrêter le portage de repas à votre domicile, **vous devez remplir et nous faire parvenir au plus vite** le document d'annulation de livraison de plateaux repas à domicile.

4. Repas du midi :

Une soupe, une entrée, un plat de consistance et sa garniture, un fromage, un dessert

5. Repas du soir :

Entrée, un plat garni, un dessert.

(Ce repas vous est livré en même temps que celui du midi).

6. Les tarifs sont TTC :

Repas du midi 9.65 € TTC, repas du soir 4.06 € TTC, potage supplémentaire 2.03 €

Livraison que pour le repas du soir : 8.12 € TTC

Repas mixer midi : 11.17 € repas mixé soir : 7.11 €

7. Repas spéciaux ou régime : (sans sel, diabétique etc.....)

Une attestation médicale nous sera obligatoire pour l'élaboration de vos repas

8. Modification de tarif :

A° Tous nos tarifs sont réactualisés chaque année au 1^{ER} Juillet, nous suivons l'indice des prix.

B° A tout moment nous pouvons modifier le tarif suite à une demande modifiant le menu ci-dessus, **exemple** : remplacement de la soupe, ou remplacement de l'entrée, ou remplacement du plat et son légume, ou remplacement du fromage, ou remplacement du dessert.

C° L'annulation de la soupe ou de l'entrée ou du plat et son légume ou du fromage ou du dessert ne changera pas le tarif.

9. Montant de la T V A : 5.5 %

10. Aide service à la personne CESU (chèque emploi service universel)

Ces chèques emploi service universel vous donnent droit à une aide tous les mois.

11. Frais de facturation sur les chèques emploi service universel

Cependant les chèques CESU pour les prestataires de services ont un coût :
(sur les frais de dépôt, sur un taux applicable au montant de la prestation)

Par conséquent nous sommes dans l'obligation d'appliquer des frais de facturation de 4 € par mois de facturation.

Ces 4 € de frais de facturation seront appliqués à la clientèle qui utilise les chèques CESU

Pour éviter ces 4 € de facturation déposer vos titres CESU directement au guichet de votre banque

12. La livraison du plateau repas à votre domicile :

Vos livraisons de repas dans un véhicule réfrigéré, selon vos besoins du lundi au vendredi de chaque semaine.

• **Il n'y a pas de livraison le samedi ni le dimanche.**

• Pour vos repas du samedi et du dimanche, **ils vous seront portés le vendredi.**

La livraison de vos repas :

- ✚ Le lundi matin.....livraison du repas du lundi et mardi
- ✚ Le mercredi matin livraison mercredi, jeudi
- ✚ Le vendredi matin..... livraison pour le vendredi, samedi, dimanche

Pour vos repas du soir, ils vous seront livrés avec celui du midi

Nous déposons vos repas dans votre réfrigérateur qui doit être autour de 0° et 3°, la consommation et l'utilisation de la nourriture passe sous votre responsabilité.

Vous avez 3 jours pour manger votre repas

Tout repas non mangé ne doit pas être remis au réfrigérateur.

Vous pouvez réchauffer dans votre micro-onde, nos barquettes sont en plastique transparentes et sont recyclables.

La livraison de vos repas

Tournée de **Saint Jean D'Angély**

<u>Jour de livraison</u>	<u>Pour le repas du :</u>	<u>Tournée :</u>
Lundi matin	Lundi Mardi	Saint Jean D'Angély
Mercredi matin	Mercredi jeudi	Saint Jean D'Angély
Vendredi matin	Vendredi samedi dimanche	Saint Jean D'Angély

13. Lors de la livraison si vous êtes absent :

Si vous veniez à être absent lors de notre livraison pour toutes causes que se soit, nous vous demandons de bien vouloir laisser une glacière de grand volume avec un diffuseur de froid, afin de pouvoir stocker vos repas à l'intérieur. Nous n'avons pas la possibilité de pouvoir repasser. Le ou les repas ne seront pas laissé(s) sur place si nous n'avons pas de glacière. Nous n'avons pas les autorisations et le pouvoir de laisser vos repas chez vos voisins pour tous motifs que ce soit. Le ou les repas non livré(s) vous seront facturés

14. Plateau de livraison :

Nous livrons vos repas sur des plateaux plastiques alimentaires de couleur blanc. Ces plateaux appartiennent à la société Jean Cuistot Traiteur. Ces plateaux servent de la mise en place de vos repas mais aussi à la livraison à votre domicile. Chaque repas à son plateau blanc. Nous récupérons ces plateau(s) lors de la livraison. Tout plateau plastique blanc non restitué vous sera alors facturé comme perte et casse pour une valeur de 25 € le plateau.

15. Heure de livraison :

Nous livrons vos repas tous les matins et avant midi. L'heure de livraison vous est communiquée la veille de la première livraison. Suivant notre tournée et le lieu de votre domicile vous pouvez être livré entre 7H30 et 12H15.

16. La fabrication de votre plateau repas :

Vos repas sont cuisinés dans notre cuisine aux normes sanitaires en vigueur, par une équipe jeune et dynamique.

- + nous utilisons un maximum de produits frais pour une meilleure hygiène alimentaire.
- + Les soupes et potages sont cuisinés et mixés par nos soins.
- + Vos menus sont équilibrés et changent tous les jours sur une rotation de quatre semaines.
- + Nous tenons compte des saisons pour l'élaboration des menus.
- + Vos menus sont suivis par une diététicienne.

17. MENU DE LA SEMAINE:

Vous trouvez le menu de chaque semaine sur les liens suivant directement sur le site portage de repas : <http://www.jeancuistot-traiteur.fr/PortageRepas17/Repas.pdf>
Ou bien directement sur facebook : <http://www.facebook.com/pages/Jean-Cuistot-Traiteur-Portage-Repas-17/109573655823825?sk=wall>

18. Menu ou régime spéciaux:

Nous réalisons les régimes suivant : sans sel, diabétique, diabétique sans sel, repas mixé, sans poisson ni fruits de mer.

19. Le pain :

Le pain n'est pas compris dans le plateau repas.
Vous pouvez garder votre boulanger.

20. Aide APA:

Nous sommes conventionné APA ouvrant droit à des aides sociales. Vous pouvez demander le dossier de prise en charge auprès de votre mairie qui vous tiendra informé de la marche à suivre.

21. La facturation :

A° La facture vous est donné tous les débuts de mois et doit être encaissée avant le 15 de chaque mois.

B° Nous acceptons les chèques et virement.

C° Nous ne prenons pas d'espèces pour éviter toute discordance et d'égarement.

D° Pour toute erreur de facturation un avoir vous sera alors déduit, ou un complément rajouté suivant le cas, sur la facture du mois suivant.

E° Vous décidez d'arrêter totalement ou à tout moment, votre facture vous sera envoyé(e) par la poste sans aucune majoration.

22. Règlement de votre facture :

Vous avez 15 jours maximum pour honorer votre facture, au de-là nous ne pourrons continuer vos livraison de repas à votre domicile. Le portage de repas reprendra lorsque nous aurons le solde de votre facture.

23. Pour toute réclamation ou amélioration de nos services :

A° Une réclamation sur la livraison, vous téléphonez au 05.46.33.64.21, vous demandez Patricia.

B° Une réclamation sur la nourriture, vous téléphonez au 05.46.33.64.21, vous demandez Sébastien.

C° Pour toutes remarques ou de nouvelles idées afin d'améliorer votre service Patricia se tient à votre écoute au 05.46.33.64.21

24. Crédit d'impôt jusqu'à 50 % sur le montant de vos repas :

Notre agrément de service à la personne vous permet de bénéficier sur nos tarifs d'un avantage fiscale ouvrant droit à un crédit d'impôt de 50% ou de réduction d'impôts des dépenses engagées dans la limite d'un plafond. Chaque année vous pouvez nous demandé une attestation donnant droit à ce crédit d'impôt.

Renseignez-vous auprès de votre centre d'impôt le plus proche.



Jean Cuistot Traiteur

31 avenue de l'océan 17510 Chives

DOCUMENT D'ANNULATION DE LIVRAISON DE PLATEAUX REPAS A DOMICILE

Je soussigné(e)

Madame / Monsieur ou son représentant légal (qualité du signataire) ,
Nom et prénom :

Adresse :

Dénommé le client :

- désire arrêter le service de portage de repas à mon domicile à partir du et dégage de toutes responsabilités la société Jean Cuistot Traiteur de ne plus livrer mes repas.

Document fait en double exemplaire, un pour le client, un pour le prestataire.

Votre bon pour accord et votre signature sont obligatoires, merci

Fait à, le / /

**Signature du client
Précédée de la mention « Bon pour Accord »**

**Signature et cachet de la structure
Par délégation, qualité, nom
Précédée de la mention « Bon pour Accord »**

Sarl jean Cuistot Traiteur

Sébastien BOISSON

Tél. : 05 / 46/ 33 / 64/ 21 Fax : 05.46.33.08 .36 Mail : jeancuistot.traiteur@club-internet.fr

Numéro de TVA : fr66381676394 Siret : 38167639400020 Naf : 5621Z SARL au capital de 50000 €